Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie **Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 33 (1983)

Heft: 3

Artikel: L'activité littéraire de Jérôme de 387 à 392

Autor: Nautin, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-381252

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ACTIVITÉ LITTÉRAIRE DE JÉRÔME DE 387 À 392

PIERRE NAUTIN

Au début du printemps de 386, Jérôme arrivait à Bethléem avec Paule et sa fille Eustochium¹, accompagnées elles-mêmes d'une escorte d'amies, de servantes et d'esclaves qui allaient constituer le premier recrutement des deux monastères de femmes et d'hommes². En même temps que s'organisait l'implantation matérielle et la vie conventuelle, commençait pour Jérôme une période de grande activité littéraire. Quand il dressera dans le *De uiris inlustribus*, en 393³, la liste de ses œuvres jusqu'à cette date, il indiquera pour la période qui nous occupe les ouvrages suivants, divisés en cinq groupes et rangés dans l'ordre chronologique à l'intérieur de chaque groupe ou sous-groupe⁴:

I. TRAITÉS

a) Sur l'Ecriture

In epistulas Pauli commentarii, In Ecclesiasten commentarii, Quaestiones hebraicae in Genesim liber unus, De locis liber unus, Hebraicorum nominum liber unus.

b) Divers

De Spiritu sancto Didymi, quem in Latinum transtuli, liber unus.

² Cf. Jérôme, *Ep* 108,2 «in utroque sexu de seruis et ancillis in fratres sororesque mutauerat (Paula) ».

⁴ Comme je le montre dans un autre article: La liste des œuvres de Jérôme dans le « De uiris inlustribus », à paraître dans Orpheus.

¹ Jérôme, que l'avènement du pape Sirice (décembre 384) a contraint de quitter Rome, a embarqué au mois d'août 385 et est arrivé à Jérusalem avant la fin de la même année; voir mes Etudes de chronologie hiéronymienne, dans Revue des études augustiniennes, XVIII (1972), p. 216; il a visité ensuite les Lieux Saints de Palestine, fait une courte incursion en Egypte et se trouve à Bethléem au début du printemps de 386, avant l'arrivée des pèlerins venant de Rome; cf. La lettre de Paule et Eustochium à Marcelle (Jérôme, Ep 46), à paraître dans Augustinianum.

³ P. Nautin, La date du « De uiris inlustribus » de Jérôme, de la mort de Cyrille de Jérusalem et de celle de Grégoire de Nazianze, dans Revue d'histoire eccl., LVI (1961), p. 33-35.

II. HOMÉLIES

In Lucam homiliae XXXIX, In Psalmos a Xo usque ad XVI^{um} tractatus VII.

III. OUVRAGES D'ÉDIFICATION

Malchi uita, Hilarionis uita.

IV. RÉVISION DU TEXTE BIBLIQUE

Nouum Testamentum graecae fidei reddidi, Vetus iuxta hebraicam transtuli.

V. LETTRES

Epistularum ad Paulum et Eustochium incertus numerus.

Scripsi praeterea⁵ in Micheam explanationum libros duos, in Sophoniam librum unum, in Nahum librum unum, in Habacuc libros duos, in Aggaeum librum unum, multaque alia de opere prophetali, quae nunc habeo in manibus et necdum expleta sunt.

La première œuvre nommée, le commentaire des épîtres pauliniennes, est de l'année même de l'arrivée à Bethléem, 386⁶, et la dernière, le commentaire des cinq Petits Prophètes, du début de 393⁷. Entre les deux, la chronologie est restée jusqu'ici dans le flou, mais il semble qu'elle puisse être précisée grâce à quelques remarques préalables sur les circonstances particulières qui commandaient la production littéraire de Jérôme à Bethléem.

Je laisserai toutefois de côté les trois derniers groupes, qui concernent soit des ouvrages que Jérôme considérait lui-même comme secondaires (Vies de Malchus et d'Hilarion)⁸, soit des écrits qui se sont étendus sur toute la période et qui sont désignés d'une manière globale (révision du texte biblique et correspondance).

⁵ Après avoir énuméré dans les lignes précédentes les ouvrages qu'il a composés jusqu'à la fin de la dernière année écoulée (392), Jérôme indique dans cette phrase ceux qu'il vient d'écrire au début de 393. Cette phrase termine à la fois la notice sur lui-même et le « De uiris ».

⁶ P. Nautin, La date des commentaires de Jérôme sur les épîtres pauliniennes, dans Revue d'histoire eccl. LXXIV (1979), p. 5-12.

⁷ Car ils constituent le point de départ du *triennium* qui a précédé l'*In Ionam* fermement daté de 396; cf. *In Ionam*, prol. (SC 43, p. 50) et *Etudes* déjà citées, 1974, p. 269-270.

⁸ La *Vita Malchi* et la *Vita Hilarionis*, sur lesquelles je pense revenir, sont à placer avant le commentaire des épîtres pauliniennes; elles sont contemporaines de l'*Ep* 46 envoyée à Rome au début du printemps de 386.

1. Les motivations et le calendrier annuel de la production littéraire de Jérôme

Tous les ouvrages des deux premiers groupes sont dédiés à des personnes de l'entourage de Jérôme à Bethléem: Paule et Eustochium (commentaires pauliniens, commentaire de l'Ecclésiaste, traduction des homélies d'Origène sur Luc), Paulinien, frère de Jérôme et moine à Bethléem (traduction du *De Spiritu sancto* de Didyme), les «frères Lupinianus et Valerianus» qui appartenaient vraisemblablement aussi au monastère de Jérôme (*De nominibus, De locis, Quaestiones hebraicae*). Mais cela ne signifie pas que les ouvrages ainsi dédiés aient été écrits à leur intention, pour répondre à leurs besoins. Un exemple nous prévient que ce serait une erreur de le croire: les commentaires pauliniens sont dédiés à Paule et Eustochium alors qu'ils sont destinés à Marcelle, qui réside à Rome, pour lui apporter «la consolation des Ecritures» après la mort de sa mère 10.

L'essentiel pour Jérôme, c'est en effet que ses livres parviennent à Rome, et cela pour deux raisons. C'était à Rome qu'il avait été calomnié, humilié: c'est là qu'il devait se défendre et montrer sa valeur. Ensuite et surtout, Jérôme est un écrivain-né: il écrit pour être publié, lu, et si possible passer à la postérité. Ce n'est pas en Palestine, où l'on parlait grec et syriaque, que des livres latins pouvaient trouver beaucoup de lecteurs et faire l'objet de nombreuses copies ¹¹. Rome lui offrait au contraire les plus grandes possibilités de diffusion. Il y avait laissé deux amis, Marcelle et Domnion, qui appartenaient à la haute société et qui continuaient de s'intéresser beaucoup à son activité littéraire; ils pouvaient parler de ses livres, prêter leur exemplaire à d'autres personnes qui en feraient exécuter une copie ¹², et ainsi, de proche en proche, l'œuvre se répandrait dans le milieu dévot de Rome, puis de là gagnerait celui des provinces. Pour Jérôme à Bethléem, éditer, publier un livre, c'est-à-dire le livrer au public, cela consiste à l'envoyer à Rome.

Les occasions de faire porter une lettre ou un manuscrit de Bethléem à Rome ne manquaient pas à cause de l'afflux des pèlerins aux Lieux Saints. Jérôme pouvait trouver des porteurs parmi eux, que ce soient des Romains ou des gens de plus loin qui passaient par Rome en venant en Palestine et

⁹ Ils sont à identifier selon toutes les vraisemblances avec les deux secrétaires de Jérôme mentionnés dans sa lettre à Aurélius de Carthage récemment découverte (CSEL 88, p. 133,1): «Ego duos sanctos fratres quos habeo notarios uix queunt his quae dictamus occurrere».

¹⁰ Com. in epist. ad Gal., prologue (PL 26,307).

¹¹ Cf. Ep 75,4 (éd. Labourt, t. IV, p. 36,19): «missis sex notariis, quia in hac prouincia Latini sermonis scriptorumque penuria est»; Ep 134,2 (t. VIII, p. 70,20): «Grandem Latini sermonis in ista prouincia notariorum patimur penuriam»; cf. Ep 143 (p. 99,9).

¹² Cf. Jérôme, *Ep* XLVII,3 à Désidérius: «Quod si exemplaria libuerit mutuare, uel a sancta Marcella, quae manet in Aventino, uel a Loth temporis nostri Domnione uiro sanctissimo poteris accipere».

qui y repassaient en rentrant chez eux. Souvent, d'ailleurs, les uns ou les autres apportaient à Jérôme une lettre de recommandation; il lui était facile de les charger en retour d'une lettre ou d'un paquet ¹³. Cependant, quand il s'agit d'une lettre plus confidentielle, ou d'une affaire qui ne peut pas être traitée par lettre, ou encore de contacts à prendre, de renseignements à obtenir pour juger d'une situation, il envoie quelqu'un de son entourage immédiat et qui a toute sa confiance comme son vieil ami le prêtre Vincent ¹⁴ ou son propre frère Paulinien ¹⁵.

Mais les relations entre Bethléem et Rome n'avaient pas lieu tout au long de l'année 16: on évitait de voyager en haute mer pendant l'hiver et aux époques d'équinoxe réputées dangereuses 17. Le mieux était d'embarquer après l'équinoxe de printemps et de reprendre le bateau assez tôt pour n'être plus en mer pendant les tempêtes d'automne, ce qui laissait aux pèlerins quatre mois au moins pour visiter les Lieux Saints de Palestine, et aux messagers de Jérôme un temps égal pour remplir leurs missions à Rome ou en Italie du Nord. Cette période étant resserrée entre des limites précises, les uns et les autres devaient partir à peu près en même temps, qui de Rome et qui de Palestine, en sorte que les messagers éventuels de Jérôme avaient normalement quitté la Palestine avant que les pèlerins venus de Rome ou de plus loin n'y arrivent.

Ce calendrier va rythmer l'activité littéraire de Jérôme. Il y a donc pour lui deux moments dans l'année où il peut envoyer ou recevoir de Rome une lettre ou un livre: soit au printemps par le messager qu'il envoie à Rome ou par les pèlerins qui en arrivent, soit à la fin de l'été par les pèlerins qui repartent ou par le messager qui revient. Quand la lettre arrive au printemps, Jérôme peut envoyer la réponse la même année, mais s'il veut accompagner celle-ci d'un livre, il doit faire vite, car il ne dispose que de quelques mois; c'est ce qui s'est produit pour les commentaires pauliniens: il reçut l'annonce de la mort d'Albine au printemps et décida de faire porter à Marcelle un commentaire des épîtres de saint Paul, mais il n'eut le temps de commenter avant la fin de l'été que les épîtres à Philémon, aux Galates,

¹³ On a l'exemple de Vigilance qui, venant de Gaule méridionale, passe par l'Italie, rend visite à Paulin déjà installé à Nole; celui-ci lui donne une lettre de recommandation pour Jérôme, et Vigilance au retour rapporte à Paulin une lettre de Jérôme (*Ep* 58); cf. *Etudes*, 1973, p. 231 et 233.

¹⁴ JÉRÔME, *C. Rufinum* III,24,15 (СС 79, р. 96), cf. *Etudes*, 1974, р. 275-276; et *Ep* 88 (t. IV, р. 143,28).

¹⁵ JÉRÔME, Ep 66,14 (t. III, p. 180,17); C. Rufinum III,24,15 (CC 79, p. 96).

¹⁶ D. Gorce, Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien des IVe et Ve siècles, Paris 1925, p. 97-99; E. DE SAINT DENYS, « Mare clausum » (Actes 28,11), dans Revue des études latines, XXV (1947), p. 196-214; L. CASSON, Ships and Seamanship in the Ancient World, Princeton 1971, p. 270-273.

¹⁷ JÉRÔME, Ep 71,5 (t. IV, p. 12,18) « diebus quadragesimae, quibus ipsi proficiscebantur»; 85,1 (p. 139,11) « uno ad Occidentem nauigandi tempore »; 108,6 (p. 163,31) « exacta hieme, aperto mari ».

aux Ephésiens et à Tite. S'il reçoit la lettre à la fin de l'été, la réponse ne pourra partir que l'année suivante; pour la rédiger, elle et les ouvrages qui partiront en même temps qu'elle, il a tout l'automne et tout l'hiver, même s'il s'active davantage dans les derniers mois, stimulé qu'il est alors par l'approche de l'envoi; ainsi, quand il reçoit, à la fin de l'été 396, la copie du dossier que Jean de Jérusalem a envoyé au pape Sirice, il attend les premiers mois de 397 pour écrire le *Contra Iohannem Hierosolymitanum*, mais il a préparé dès l'automne de 396 les commentaires de *Jonas* et d'*Abdias* qui accompagneront l'ouvrage de polémique 18.

Un écrivain qui désire aussi intensément que Jérôme être lu, estimé, aimé, qui a la possibilité de faire passer chaque année un livre à Rome et qui possède d'autre part une bonne bibliothèque grecque d'où il peut facilement tirer la matière d'un ouvrage en quelques mois, que fait-il? Ne va-t-il pas s'arranger pour mettre cette possibilité à profit tous les ans? S'il veut entretenir la ferveur de ses admirateurs, il est certainement moins important pour lui d'envoyer plusieurs ouvrages à la fois que d'en envoyer un chaque année. Les renseignements que fournissent les ouvrages de cette période vont nous montrer que telle fut bien la pratique de Jérôme.

2. La date du commentaire sur l'Ecclésiaste

Commençons par cet ouvrage, car il contient une donnée chronologique précise. Jérôme évoque dans la préface le souvenir de Blésilla, fille de Paule, morte cinq ans plus tôt: «ante hoc ferme quinquiennium» ¹⁹. Or la mort de Blésilla est datée avec sûreté de 384²⁰. D'après ce que nous savons du mode de calcul de Jérôme qui utilise une table consulaire et compte à la

¹⁸ Etudes 1974, p. 272.

¹⁹ Com. Eccl. prologue (CC 72, p. 249,1); «Memini me ante hoc ferme quinquennium, cum adhuc Romae essem et Ecclesiasten sanctae Blesillae legerem, ut eam ad contemptum istius saeculi prouocarem..., rogatum ab ea, ut in morem commentarioli obscura quaeque dissererem, ut absque me posset intellegere quae legebat. Itaque, quoniam in procinctu nostri operis subita morte subtracta est..., nunc in Bethlehem positus, augustiori uidelicet ciuitate, et illius memoriae et uobis reddo quod debeo...»

²⁰ Cf. Cavallera, op. cit., t. II, p. 22-23. La correspondance de Jérôme permet d'abord de préciser dans quelle partie de l'année Blésilla est morte et ensuite de déterminer l'année. 1º L'époque de l'année: les épîtres 30 à Paule et 31 à Eustochium, qui sont contemporaines (cf. Ep 33,1, t. II, p. 38,10-11), montrent que lors d'un 29 juin (Ep 30) Blésilla était déjà vouée à l'ascèse et encore en vie (Ep 31,14; p. 35,9); or nous savons d'autre part (Ep 39,3 et 7; p. 76,24 et 84,7-9) qu'entre sa conversion et sa mort il s'est écoulé près de quatre mois; d'où il suit que le jour de sa mort se place entre un 29 juin et la fin du mois d'octobre suivant; 2º L'année: dans la lettre de consolation qu'il écrivit à Paule à l'occasion de la mort de Brésilla, Jérôme fait allusion à la mort de Prétextatus, consul désigné, comme à un événement récent (Ep 39,3, p. 76,7 et 77,21, à rapprocher d'Ep 23,2 et 3, p. 9,7 et 10,3); or Prétextatus est mort entre le 9 septembre et le 31 décembre 384. Il en résulte que Blésilla est morte entre le 9 septembre et la fin octobre 384.

fois l'année *a quo* et l'année *ad quem*²¹, la composition du commentaire *Sur l'Ecclésiaste* se situe donc en 388:

Année	Consuls	Calcul de Jérôme
384	Ricomer — Clearchus	1
385	Arcadius Aug. — Bauto	2
386	Honorius — Evodius	3
387	Valentinianius junior III Aug. — Eutropius	4
388	Theodosius II Aug. — Cynegius	5

3. La date de la traduction des homélies sur Luc

Nous avons aussi pour cette traduction une indication chronologique qui ne laisse pas beaucoup de marge d'incertitude. La préface montre en effet que Jérôme a fait cette traduction après avoir lu le Commentaire sur Luc d'Ambroise de Milan; il voulait démontrer qu'Ambroise pillait Origène ²². Or ce commentaire d'Ambroise est conservé et Ambroise y renvoie à un autre de ses ouvrages, l'Apologie de David²³, composé à la suite du massacre de Thessalonique d'avril ou mai 390²⁴. Mais il n'est pas certain qu'après l'Apologie de David en mai ou juin, Ambroise se soit mis aussitôt au Commentaire sur Luc, il peut y avoir plusieurs mois d'intervalle; puis cette rédaction elle-même a demandé du temps, car l'ouvrage est long (322 colonnes de Migne) et même si Ambroise s'est servi de sermons antérieurs, comme il semble, il a dû les revoir, combler les vides; ensuite il a fallu que le commentaire se répande, qu'il vienne à la connaissance d'un correspondant de Jérôme, que ce correspondant en fasse établir une copie et qu'il trouve une occasion de la faire porter à Bethléem. Toutes ces opérations ont-elles pu être effectuées en un an, de telle manière que Jérôme ait eu le temps de traduire les homélies d'Origène sur Luc en 391? Cela paraît bien difficile à croire. On devrait supposer qu'il n'y a eu aucun temps mort entre les différentes opérations et que chacune d'elles a été menée très rondement.

²¹ Cf. Etudes, 1974, p. 280-283.

²² Cf. Jérôme, Prol. in omilias Origenis super Lucam euang., texte cité plus loin, n.31.

²³ Ambroise, Expositio Euangelii secundum Lucam, III,38 (CSEL 32/4, p. 127,5). ²⁴ Voir l'introduction de P. Hadot à Ambroise de Milan, Apologie de David (SC

^{239),} Paris, 1977, p. 33-43. L'argumentation de P. Hadot renferme toutefois une contradiction quand il place le commentaire de Jérôme sur Luc en 389 et la traduction des Homélies d'Origène sur Luc en 389-390 (p. 44). Si l'Apologie de David, qui est antérieure à ces deux ouvrages, a été provoquée par le massacre de Thessalonique, ils sont nécessairement postérieurs au milieu de l'année 390. Je vais montrer que la traduction de Jérôme est en réalité de 392, d'où il ressort que le commentaire d'Ambroise sur Luc ne peut être que de 391. Cette correction faite, la démonstration de P. Hadot sur le point précis de la relation de l'Apologia Dauid avec l'événement de Thessalonique me paraît convaincante.

Les choses s'arrangent rarement aussi bien dans la réalité. Il est sûrement plus plausible de penser que Jérôme n'a pas reçu le commentaire d'Ambroise et traduit les homélies d'Origène avant 392. D'autre part, il faudrait avoir de bonnes raisons pour renvoyer celles-ci jusqu'en 393, qui est pour Jérôme une année déjà bien chargée (commentaires de Nahum, Michée, Sophonie, Aggée, Habacuc, *De uiris inlustribus, Adu. Iouinianum* et la longue *Ep.* 52 qui est un véritable traité de vie monastique). Nous placerons donc provisoirement la traduction des homélies d'Origène à leur date la plus probable, en 392, en attendant de voir si la suite de notre enquête confirme ou infirme cette datation.

4. L'ordre et la date du « De hebraicis nominibus », du « De locis » et des « Quaestiones in Genesim »

a) L'ordre

La notice 135 du *De uiris* les nomme à la suite et dans l'ordre suivant: *Quaestiones, De locis, De nominibus*, mais la préface du *De nominibus* laisse voir que c'est celui-ci qui a été publié le premier²⁵:

En outre, je veux donner encore un avertissement dans cette préface: s'il y a ici des choses omises, le lecteur doit savoir qu'elles sont réservées pour un autre ouvrage. J'ai en effet en mains des livres de Questions hébraïques, ouvrage neuf et jusqu'ici sans précédent aussi bien pour les Grecs que pour les Latins. Je ne dis pas cela pour vanter insolemment mon zèle; mais sachant la sueur que coûte un tel ouvrage je veux inciter ceux qui ne le savent pas à faire cette lecture. Si donc quelqu'un décide d'avoir à la fois ces livres-là (Quaestiones), le présent volume (De nominibus) et un livre Sur les lieux que je vais éditer, il pourra faire peu de cas des ouvrages juifs répugnants et nauséabonds.

Jérôme déclare que s'il y a des choses omises dans le *De nominibus*, elles sont réservées pour les *Quaestiones*, ouvrage que, dit-il, «j'ai maintenant en mains». Quand Jérôme dit à ses lecteurs ou correspondants, à la deuxième ou à la troisième personne: «Vous avez en mains», «On a en mains», c'est bien évidemment parce que le texte dont il parle est public²⁶, mais quand il dit à la première personne: «J'ai en mains», à propos d'un de ses ouvrages,

²⁵ JÉRÔME, *Liber interpretationis hebraicorum nominum*, praef. (CC 72, p. 59,14 « Praeterea et illud in praefatione conmoueo ut si qua hic praetermissa sunt, alteri sciat lector operi reseruata. Libros enim hebraicarum quaestionum nunc in manibus habeo, opus nouum et tam Graecis quam Latinis usque ad id locorum inauditum, non que studium meum insolenter extollam, sed quo sudoris conscius ad lectionem eorum prouocem nescientes. Si quis igitur et illos et praesens uolumen librum quoque locorum, quem editurus sum, habere uoluerit, parui pendet ructum et nausiam Iudaeorum ».

²⁶ Cf. Ep 84,3 (t. IV, p. 128,1): «Habetur liber in manibus, ante uiginti annos editus».

cela signifie que ses lecteurs ne le connaissent pas encore, mais qu'il y travaille, comme nous dirions en français: «Je l'ai en chantier», «Je l'ai sur le métier». On en a un bon exemple dans le De uiris, quand il mentionne à la fin de la liste de ses œuvres: «J'ai écrit en outre... beaucoup d'autres choses concernant mon ouvrage sur les prophètes; je les ai maintenant en mains et elles ne sont pas achevées (quae nunc habeo in manibus et necdum expleta sunt).» L'emploi de la même expression dans la préface du De nominibus signifie pareillement qu'au moment où il publie ce livre il n'a pas encore terminé les Quaestiones; et dans la même préface, pour annoncer le De locis, il met le verbe au futur: «Je vais l'éditer» (editurus sum). Ce sont là les preuves incontestables que le De nominibus fut bien le premier des trois ouvrages à être publié.

Mais il faut voir aussi ce que cela signifiait concrètement dans le cas de Jérôme. Un écrivain qui écrit une préface s'adresse aux lecteurs à qui l'ouvrage est destiné et il leur parle en se plaçant par la pensée au moment où ils liront cette préface. Si l'intention de Jérôme avait été que Marcelle et son cercle romain reçoivent les trois ouvrages à la fois, il n'aurait pas, dans l'un d'eux, parlé des deux autres comme d'ouvrages à venir, puisque Marcelle et ses amis les auraient connus tous trois ensemble comme des œuvres rendues publiques en même temps. Il n'aurait pas eu non plus à mettre dans le De nominibus une invitation à lire les deux autres, parce qu'il n'aurait pas su par lequel ses lecteurs allaient commencer et aussi parce que le De locis et les Quaestiones avaient eux-mêmes une préface qui suffisait à indiquer leur intérêt. Le fait que la préface du De nominibus mentionne le De locis et les Quaestiones comme devant être ultérieurement édités est ainsi la preuve que, lorsque le De nominibus est arrivé à Rome, le De locis et les Quaestiones ne lui étaient pas joints, mais que Jérôme, ménageant l'avenir, avait préféré réserver ces deux ouvrages pour les années suivantes.

Néanmoins il a voulu les annoncer dans la préface du *De nominibus* pour tirer tout de suite le bénéfice que des œuvres aussi savantes apporteraient à sa réputation d'hébraïsant. Dans le cours du même ouvrage, il va même plus loin: il fait comme si les *Quaestiones* étaient déjà achevées et l'on rencontre à plusieurs reprises des références comme celles-ci: « De hoc in libris hebraicarum quaestionum plenius diximus», « Nous avons parlé plus complètement de ce point dans le livre des Questions hébraïques». Le verbe est au passé: *diximus*; ce n'est pas une faute de copie pour *dicemus*, car la même expression revient au moins huit fois à propos des *Quaestiones* ²⁷ et dans tous les cas le verbe est *diximus*. De même, dans le *De locis*, il se réfère aux *Quaestiones* comme à un ouvrage existant ²⁸. Mais la valeur de toutes ces références devient sujette à caution quand on observe que

²⁷ CC 72, p. 67,5; 75,17 et 22; 99,11; 103,14; 109,5; 129,9; 133,3.

²⁸ Edit. Klostermann, GCS Eusebius 3, p. 37,27; 39,9; 43,7; 45,19; 57,9; 77,7; 81,3, etc.

dans le *De nominibus* Jérôme allègue le *De locis* comme un ouvrage antérieur et qu'inversement dans le *De locis* il se réfère au *De nominibus*:

De nominibus (p. 81,11): « de quo plenius in uolumine Locorum diximus ». De locis (p. 149,7): « quod in libro hebraicorum Nominibus diximus ».

Normalement, si le *De locis* est antérieur au *De nominibus*, le *De nominibus* ne peut pas être antérieur au *De locis*. Un tel exemple montre bien tout ce qu'il y a d'artificiel dans ces renvois d'un des trois ouvrages à un autre. Mais ce qui s'en dégage incontestablement, c'est que Jérôme tient beaucoup à ce que ses amis romains sachent que les *Quaestiones hebraicae* et le *De locis* ne sont pas de simples projets, mirages de sa vanité, mais des ouvrages bien réels sur lesquels il a déjà beaucoup travaillé.

Les avait-il effectivement déjà rédigés comme on l'admet d'ordinaire? Ce n'est pas certain. La rédaction pour Jérôme ne demandait pas beaucoup de temps si l'on en juge par la rapidité avec laquelle il a écrit les commentaires sur les épîtres pauliniennes ou celui sur l'évangile de Matthieu. Il suffisait qu'il ait déjà la matière des *Quaestiones* et du *De locis* grâce aux sources grecques dont il disposait, pour qu'il puisse s'exprimer comme s'ils étaient pratiquement faits.

Dans l'intention de Jérôme, les trois ouvrages devaient donc être considérés comme ayant été écrits en même temps. Cela nous explique qu'il ne se soit pas fait scrupule dans le De uiris de les mentionner dans un ordre différent de celui dans lequel ils avaient été effectivement publiés. Quant au motif qui l'a poussé à mettre en tête de la liste les Quaestiones hebraicae plutôt que le De nominibus ou le De locis, il se laisse aisément deviner. Ces deux derniers livres utilisaient deux sources grecques très répandues; le De nominibus démarquait la Traduction des noms hébreux utilisée depuis longtemps par les exégètes²⁹, et le *De locis* suivait servilement l'ouvrage d'Eusèbe portant le même titre. Des gens un peu informés des livres grecs d'usage courant, un Ambroise, un Rufin, auraient tôt fait de reconnaître que ceux de Jérôme n'étaient guère plus que des traductions. Les sources des Quaestiones hebraicae étaient plus variées, plus récentes, moins connues, donc moins faciles à déceler. Puisque les trois ouvrages étaient censés être contemporains, Jérôme a jugé bon de mentionner d'abord celui des trois qui pouvait le plus facilement passer pour une œuvre originale³⁰ ayant exigé beaucoup de travail et de science, et de mettre les autres au second plan.

³⁰ C'est sur quoi Jérôme insiste en présentant les *Quaestiones* dans la préface du *De nominibus*: « opus nouum et tam Graecis quam Latinis usque ad id locorum inauditum ».

²⁹ Ainsi Origène, *Hom. Gen.* 12,4: «Ut aiunt qui *Hebraea nomina interpretantur*»; *Hom. Ex.* 5,2: « Soccoth tabernacula intelligi apud *Hebraeos* tradunt *interpretes nominum*», phrases qui font écho au titre de l'ouvrage: 'Ερμηνεῖαι τῶν ἑ βραικῶν ὀνομάτων, cf. P. Nautin, *Origène*, t. I, Paris, 1977, p. 237, n. 50.

b) La date

A quelle date placer les trois livres? La liste du *De uiris* les mentionne entre le commentaire de l'Ecclésiaste dûment daté de 388 et la traduction des *Homélies sur Luc* d'Origène pour laquelle nous avons été conduits à l'année 392. Le fait est que nous avons dans cet intervalle trois années inoccupées: 389-390-391, juste la place pour trois ouvrages consécutifs envoyés à Rome à raison d'un par an. Cette exacte correspondance serait à elle seule un motif sérieux pour mettre là nos trois livres. Mais voici un autre texte qui va nous confirmer que telle est bien leur place, en même temps que nous préciser dans quel ordre nous devons les ranger. Dans la préface aux *Homélies sur Luc*, Jérôme écrit en effet³¹:

Je laisse quelque peu de côté les livres des *Questions hébraïques* pour me conformer à votre désir d'un ouvrage utilitaire et dicter, quoi qu'elles vaillent, ces pages qui ne sont pas de moi mais d'un autre; d'autant plus que j'entends croasser un corbeau de mauvais augure qui se moque étrangement des couleurs des autres quand il n'est lui-même que ténèbres.

Jérôme s'excuse ici de ne pas donner la suite de ses Questions hébraïques, et il nous indique la raison qui l'en a empêché: il vient de recevoir le commentaire d'Ambroise sur Luc dont il veut dénoncer tout de suite les plagiats. Nous apprenons ainsi que les Questions sont le dernier des trois ouvrages qui ait été publié et qu'elles ont précédé immédiatement les Homélies sur Luc. Nous inscrivons donc le De nominibus en 389, le De locis en 390 et les Quaestiones en 391, après quoi la traduction des Homélies sur Luc se trouve effectivement placée en 392, date qui nous était apparue comme la plus probable et qui reçoit ainsi une confirmation.

5. Les sept «tractatus» sur les Psaumes 10 à 16

Nommés dans la liste juste après les *Homélies sur Luc*, ces *tractatus* pourraient être théoriquement soit de 392, soit des premières semaines de 393, avant les livres sur les Petits Prophètes. Mais comme le début de 393 est suffisamment occupé par ce dernier travail, il est plus plausible de les mettre en 392.

Germain Morin a découvert au début du siècle une série de quatorze tractatus de Jérôme sur les psaumes 10, 15, 82-84, 87, 93, 95-96³². L'un d'eux, sur le Ps 15, nous intéresse particulièrement ici, car il renvoie aux

³¹ JÉRÔME, *Prologus in omilias Origenis super Lucam euangelistam* (GCS, Origenes 9, p. 1,16): « Praetermisi paululum *Hebraicarum Quaestionum* libros, ut ad arbitrium uestrum lucratiui operis haec, qualiacumque sunt, non mea sed aliena dictarem, praesertim cum a sinistro oscinem coruum audiam crocitantem et mirum in modum de cunctarum auium ridere coloribus, cum totus ipse tenebrosus sit».

³² Réédités dans PLS II, col. 193-262, et CC 78, p. 353-446.

Quaestiones hebraicae³³. Cette référence confirme l'authenticité hiéronymienne de la pièce et concorde avec la date à laquelle nous avons abouti pour les sept tractatus sur les Ps 10 à 16 mentionnés dans la liste du De uiris. Il est permis de conjecturer que ce tractatus sur le Ps 15 faisait partie des sept, ainsi que le tractatus sur le Ps 10 qui le précède³⁴.

Etant donné leur date, on doit se demander d'autre part si l'édition de ces sept tractatus n'était pas, elle aussi, en relation avec la publication d'un ouvrage d'Ambroise sur le même livre de l'Ecriture, comme par exemple son commentaire sur le Ps 118 que la plupart des historiens datent des années 389/390³⁵.

6. La traduction du «De Spiritu Sancto» de Didyme

C'est le dernier ouvrage qui nous reste à dater et nous n'avons plus qu'une année vide, 387, qui lui convient parfaitement. Jérôme explique en effet, dans la préface, qu'il a traduit l'œuvre de Didyme pour montrer les «larcins» d'un auteur qui a composé naguère un ouvrage en plusieurs livres Sur le Saint-Esprit et qui n'est autre — au témoignage de Rufin³⁶ — qu'Ambroise de Milan, dont nous avons en effet un De Spiritu sancto en trois livres. Jérôme l'attaque avec violence³⁷:

J'ai préféré être le traducteur de l'ouvrage d'un autre plutôt que, vilaine corneille, me parer des couleurs d'autrui comme certains le font. J'ai lu naguère les petits livres de quelqu'un *Sur le Saint-Esprit* et, selon l'expression du Comique³⁸, j'ai vu de bonnes choses en grec ne l'être plus en latin. Rien ici de dialectique, rien de viril, rien de rigoureux qui entraîne le lecteur à donner son assentiment même à des choses qui lui déplaisent. Tout est flasque, mou, poli, joli, moucheté de couleurs recherchées.

³³ De psalmo XV dans CC 78, p. 384, lignes 606-609: «SABA enim uerbum, ut in libro quoque Hebraicarum Quaestionum diximus, quattuor res significat: plenitudinem et satietatem, iuramentum et septem».

³⁴ Une autre série de 59 tractatus de Jérôme sur le psautier, également publiée par Morin (et reproduite dans CC 78, p. 1-352 ou encore dans PLS II, col. 87-91 et 94-125) contient un tractatus sur le Ps 14. Je n'ose pas avancer qu'il faisait partie des sept tractatus de 382, car plusieurs des 59 tractatus portent sur les mêmes psaumes que certaines pièces de la série des 14 tout en étant différents. Le problème posé par cette dualité n'ayant pas été élucidé, il convient d'être prudent.

³⁵ Voir en dernier lieu H. J. AUF DER MAUR, Das Psalmenverständnis des Ambrosius von Mailand, Leiden, 1977, p. 15.

³⁶ RUFIN, *Apol.* II, 23-24 (PL 21, 602 B — 603 A).

³⁷ JÉRÔME, *Interpr. libri Didymi de Spiritu sancto*, praef. (PL 23, 103 B): « malui alieni operis interpres existere quam, ut quidam faciunt, informis cornicula alienis me coloribus adornare. Legi dudum cuiusdam libellos de Spiritu sancto et iuxta Comici sententiam ex Graecis bonis Latina uidi non bona. Nihil ibi dialecticum, nihil uirile atque districtum, quod lectorem uel ingratis in assensum trahat, sed totum flaccidum, molle, nitidum atque formosum et exquisitis hic inde coloribus pigmentatum ».

³⁸ Térence.

Or, avant de quitter Rome, Jérôme avait manifesté au contraire beaucoup d'égards pour Ambroise. Dans la *Chronique* il saluait son élection en ces termes³⁹:

Après la mort tardive d'Auxence, l'installation d'Ambroise comme évêque de Milan convertit toute l'Italie à l'orthodoxie.

En 384 encore, dans son traité Sur la virginité dédié à Eustochium, il recommandait de lire les ouvrages de «notre Ambroise» sur le même sujet. Ce n'est pas que Jérôme ait attendu son arrivée en Palestine pour découvrir que les écrits d'Ambroise étaient tissés d'emprunts à des auteurs antérieurs; il le savait bien, et les initiés pouvaient s'en apercevoir par les verbes qu'il employait dans le même passage de la lettre à Eustochium: «notre Ambroise a choisi, mis en ordre et exprimé tout ce qui va à la louange des vierges», mais il le disait avec un sourire, sous une forme aimable⁴⁰. Et voici maintenant qu'il attaque Ambroise de front avec haine et mépris. Un changement s'est donc produit dans ses sentiments à l'égard de l'évêque de Milan entre 384 et la préface du De Spiritu sancto. Ce changement spectaculaire est sûrement en relation avec l'affrontement de 385 entre Jérôme et le pape Sirice après lequel Jérôme s'est vu contraint de quitter l'Italie; Ambroise a dû prendre parti pour Sirice⁴¹. Or Jérôme n'était pas homme à attendre longtemps avant de régler ses comptes avec Ambroise. Il ne l'a pas fait la première année, en 386, parce qu'il a appris, peu après son arrivée à Bethléem, la mort d'Albine; il n'a pas voulu importuner Marcelle en lui adressant une œuvre polémique, il a préféré composer pour elle, en « consolation», des commentaires sur les épîtres pauliniennes. Mais l'année suivante, en 387, il n'avait plus les mêmes raisons de différer. De fait, nous n'avons trouvé pour cette année-là aucun autre travail de Jérôme. Celui-ci y a tout à fait sa place.

* *

Nous aboutissons donc pour les ouvrages principaux de cette période au tableau suivant, qui me servira de conclusion:

386 — Arrivée de Jérôme, Paule et Eustochium à Bethléem; peu après, envoi de la lettre de Paule et Eustochium à Marcelle (Jérôme, *Ep* 46).

³⁹ Edit. Helm (GCS Eusebius 7), p. 247 e: «Post Auxenti seram mortem Mediolani Ambrosio episcopo constituto, omnis ad fidem rectam Italia conuertitur».

⁴⁰ JÉRÔME, *Ep* XXII,22: «lege... Ambrosii nostri quae nuper ad sororem scripsit opuscula, in quibus tanto se fudit eloquio, ut quidquid ad laudem uirginum pertinet, exquisierit, ordinarit, expresserit».

⁴¹ A. Paredi, S. Gerolamo e S. Ambrogio, dans Mélanges E. Tisserant, t. 5 (Studi e testi, 235), Rome, 1964, p. 183-198.

- Arrivée d'un message de Rome annonçant la mort d'Albine: Jérôme compose le *Commentaire des épîtres pauliniennes*, qui part pour Rome à la fin de l'été.
- 387 Traduction de *De Spiritu sancto* de Didyme.
- 388 Commentaire de l'Ecclésiaste.
- 389 De nominibus hebraicis.
- 390 De locis.
- 391 Quaestiones hebraicae in Genesim.
- 392 Traduction des *Homélies sur Luc* d'Origène et *Tractatus sur les Psaumes 10 à 16.*

DIALECTICA

Case postale 1081, 2501 Bienne (Suisse)

(Suisse: 55 Fr.s. — Etranger: 70 Fr.s. C.c.p. Dialectica Lausanne 10-5708)

SOMMAIRE 1983/1

Pierre Thibaud: La notion peircéenne d'interprétant Paolo Dau: What Historical Theorists Haven't Shown

Reviewing Studies — Etudes critiques — Betrachtungen zur Literatur

Réédition de deux livres de Ferdinand Gonseth: Les Fondements des Mathématiques; Les Mathématiques et la Réalité (Guy Hirsch)

Zur Kantforschung der Gegenwart, P. Heintel et L. Nagl, éd. (P.-E. Pilet)

L. Hasler: Schelling: seine Bedeutung für eine Philosophie der Natur und der Geschichte (P.-E. Pilet)

Jean Piaget: L'évolution des possibles chez l'enfant (P.-E. Pilet)

Thomas Hobbes, Anthropologie und Staatsphilosophie, O. Höffe Hg. (Ulrich Weiss)

Max Cresswell: Die Sprachen der Logik und die Logik der Sprachen (R. Radvila)

Grazer Philosophische Studien. Vol. I "Theory of Knowledge", "Person and Object", Vol. II "Science and Ethics" (H. Lauener)

Donald Davidson: Essays on Actions and Events (H. Lauener)

Burton Dreben und Warren D. Goldfarb: The Decision Problem. Solvable Classes of Quantificational Formulas (H. Lauener)

Craig Dilworth: Scientific Progress. A Study Concerning the Nature of the Relation Between Successive Scientific Theories (H. Lauener)

Correspondance entre Ch. Darwin et A. Dohrn, G. Macchiaroli, éd. (P.-E. Pilet)

SOMMAIRE 1983/2

Anne-Françoise Schmid: La correspondance inédite entre Bertrand Russell et Louis Couturat

Denis Vernant: Le traitement logique de l'existence et les présupposés de l'ontologie

Notes and Discussions

Ernest Le Pore: The Concept of Meaning and its Role in Understanding Language

Hans Titze: Dialektik und Widerspruch. Bemerkungen zu einem neuen ungarischen Buch